



Réf. Commune :  
2023/0134

Réf. Arlon :

Concerne :  
Avis d'annonce de projet

Agent traitant :  
Vincent Cornet

vincent.cornet@durbuy.be

Administration  
Communale  
✉ Basse Cour, 13  
6940 Barvaux

☎ 086/219.811 (général)  
☎ 086/219.826  
(Urbanisme)

[www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)

Jours et heures d'ouverture

Lundi au vendredi  
de 09 H. à 12 H sur rdv.



**ANNEXE 25**



Wallonie

**URBANISME  
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Luc Delvaux - Cara demeurant Rowe dè Bati-R. du Bati (Heyd) 12 à 6941 DURBUY.

Le terrain concerné est situé Rowe dè Bati-R. du Bati, 12 à 6941 Heyd et cadastré division 7, section A n°247C.

Le projet est de type : démolition d'un auvent et d'un abri de jardin, extension d'une habitation et construction d'une pool-house., et présente les caractéristiques suivantes :

écarts aux prescriptions du lotissement portant sur :

art 3 : implantation hors zone capable;

art 5 : gabarit : toiture plate ;

art 6 : absence de soubassement - bardage panneaux métalliques - absence d'encadrement de baies - couleur châssis gris clair.

art 9 : zone cour et jardin construction d'un pool house.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante : Durbuy, Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Rensonnet Véronique, téléphone : 086/219826, mail : [veronique.rensonnet@durbuy.be](mailto:veronique.rensonnet@durbuy.be), dont le bureau se trouve Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy .

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 octobre 2023 au 27 octobre 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Durbuy, Basse Cour 13 à 6940 Durbuy ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be);

Fait à Durbuy, le 25 septembre 2023

POUR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,



Olivier BRISBOIS

Philippe BONTEMPS